



#INFO RAC : LE PROJET « HABILITATION » RECADRÉ !

On vous dit tout !

LA RECONNAISSANCE DU PROFESSIONNALISME AVANT TOUT.

Il y a quelques semaines, la Direction présentait son projet d'Habilitation RAC. Sous couvert de « montée en compétences », ce dispositif masquait une réalité brutale : une remise en cause du savoir-faire des collaborateurs et qui faisait penser à une menace sur la pérennité des emplois de certains.

UN DISPOSITIF QUI SUSCITAIT DE LÉGITIMES INQUIÉTUDES

Le projet initial (autodiagnostic, examens, passage devant jurys) imposé à des professionnels confirmés présentait des dérives majeures dénoncées par la CFE-CGC :

- Manque de reconnaissance : Évaluer des experts en poste depuis des années est en décalage avec l'expérience acquise.
- Mépris du dialogue social : Le projet a été lancé sans consultation préalable du CSE, une étape pourtant obligatoire pour toute transformation métier.
- Flou stratégique : L'absence de visibilité sur l'usage de ces évaluations créait un climat d'insécurité à l'horizon 2027.

L'ACTION CFE-CGC : DE L'ALERTE À LA VICTOIRE

Fort de vos témoignages, la CFE-CGC est intervenue avec fermeté auprès de la DRH siège de la BSCC. Nous avons dénoncé l'incohérence d'une « habilitation » pour des salariés qui prouvent, pour certains depuis plusieurs années, leur valeur chaque jour sur le terrain.

Résultat : La Direction a été contrainte de reculer et de modifier son projet.



CE QUI CHANGE CONCRÈTEMENT :

Point de friction	Ancien Projet (Habilitation)	Nouveau Projet (PASSEPORT)
Évaluation	Examens et passage devant un jury	Supprimés
Format	Procédure de validation couperet	Simple autodiagnostic
Mobilité	Incertitude et risques de pressions	Aucune mobilité contrainte

À noter : Si la direction confirme une cible à terme d'un seul RAC par établissement, la CFE-CGC a obtenu la garantie qu'aucun départ ou mouvement ne serait imposé.

POUR UN ACCOMPAGNEMENT CONSTRUCTIF

La CFE-CGC soutient l'évolution des compétences, mais refuse qu'elle serve de prétexte à une sélection arbitraire. Le développement professionnel doit se faire dans le respect et la confiance, pas sous la menace d'un « examen couperet ».

Nous resterons vigilants sur la mise en œuvre de ce « Passeport » pour qu'il reste un outil au service des salariés, et non un levier de restructuration déguisé.

DES ELUS & MANDATES A VOTRE SERVICE ! N'HESITEZ PAS A LES CONTACTER

Y. RATHERY (Dép. 14/27/50/61/76)
06 07 51 66 09
yves.rathery@gmail.com

D. BERTHON (Dép. 14/27/50/61/76)
06 26 57 72 05
berthon.cgc@gmail.com

A. LIGERON (Dép. 14/61)
06 47 48 63 21
anais.ligeron@laposte.fr

F. CAMAIL (Dép. 27/76)
06 75 13 46 66
frederic.camail@laposte.fr

LA CFE-CGC : À VOS CÔTÉS POUR UN DIALOGUE
SOCIAL EXIGEANT ET CONSTRUCTIF.



100%
CADRES

100%
VOUS

CFE
CGC
Groupe La Poste